



Ville d'Esch-sur-Alzette
Secrétariat

Date de l'annonce publique de la séance:
03.12.2009

Date de la convocation des conseillers :
03.12.2009

point de l'ordre du jour no:
15

**Délibération du Conseil Communal
de la Ville d'Esch-sur-Alzette**

Séance publique du 11 décembre 2009

Présents: Mutsch, bourgmestre, Braz, Hinterscheid, Tonnar, échevins, Hannen, Jaerling, Hildgen, Knaff, Codello, Zwally, Weidig, conseillers,

Clement, secrétaire communal.

Absents : Spautz, échevin, Maroldt, Snel, Roller, Huss, Wohlfarth, Becker, Baum, conseillers communaux

Le Conseil Communal;

Objet: Subsidés ordinaires à allouer aux associations de la Ville pour l'exercice 2009

Vu les demandes des associations de la Ville en vue d'obtenir un subside ordinaire pour l'année 2009 ;

Vu les relevés présentés par les différentes commissions ;

Vu les différents articles des dépenses ordinaires du budget de l'exercice 2009 ;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en avoir délibéré conformément à la loi,

d é c i d e à l' u n a n i m i t é

d'accorder aux associations énumérées ci-après le subside ordinaire pour l'exercice 2009.

En séance

Date qu'en tête

Esch-sur-Alzette, le 18.12.2009
Pour expédition conforme,
Le secrétaire communal,

Suivent les signatures

Le bourgmestre,